



Avis d'Appel d'Offres (AA0)

Société de Gestion des Déchets et de la Salubrité (SGDS SA)

AO DSP N° : 001/SGDS SA/DG/PRMP

1. Cet avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés paru sur le portail Web des marchés publics le 30 mars 2021.
2. La Société de Gestion des Déchets et de la Salubrité (SGDS SA) a obtenu dans le cadre de son budget des fonds du Budget National, afin de financer l'exécution d'une mission de service public, notamment le projet d'exploitation de (03) trois Stations de Traitement des Boues de Vidange (STBV) et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre de la délégation de service d'exploitation des Stations de Traitement des Boues de Vidange sises dans les communes de Sèmè-Podji (lot1), d'Abomey-Calavi et Parakou (lot 2).
3. La Société de Gestion des Déchets et de la Salubrité (SGDS-SA) sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour exécuter les services relatifs à l'exploitation de Stations de Traitement des Boues de Vidange sises dans les communes de Sèmè-Podji, d'Abomey-Calavi et Parakou.
4. Les prestations à réaliser sont constituées en deux lots et s'entendent des obligations liées à l'exploitation judicieuse et l'entretien de tous les ouvrages et installations constitutifs des Stations de Traitement des Boues de Vidange. Ladite exploitation devra se faire dans le strict respect de la législation en vigueur en république du Bénin notamment en matière d'environnement, d'hygiène et de sécurité sanitaire. A cet effet, des indicateurs de performance seront établis d'accord parties au terme du processus de contractualisation avec les entreprises attributaires auxquels ces dernières devront se conformer. Lesdits indicateurs seront fixés en fonction des normes réglementaires applicables en cette matière et au vu de la prise en compte des contraintes d'ordre environnemental et sanitaire.
5. Les prestations à réaliser sont réparties ainsi qu'il suit pour chaque lot:
 - ✓ **Lot 1 Station de Traitement de Boue de Vidange de Sèmè-Podji**
 - a. L'exploitation journalière et périodique ;
 - b. La maintenance préventive et curative (infrastructures et équipements) ;
 - c. L'auto-surveillance des normes de rejet des déchets notamment les effluents liquides, boues séchées, ...etc) dans le milieu naturel ;
 - d. Le traitement et la gestion des déchets issus du traitement des boues de vidange

-
- e. La production des informations à l'autorité contractante notamment sur les indicateurs qualitatifs, quantitatifs, techniques et de gestion, sociaux et financiers.

✓ **Lot 2 Stations de traitement de boue de vidange d'Abomey-calavi et Parakou**

- a. L'exploitation journalière et périodique ;
- b. La maintenance préventive et curative (infrastructures et équipements) ;
- c. L'auto-surveillance des normes de rejet des déchets notamment les effluents liquides, boues séchées, ...etc) dans le milieu naturel ;
- d. Le traitement et la gestion des déchets issus du traitement des boues de vidange
- e. La production des informations à l'autorité contractante notamment sur les indicateurs qualitatifs, quantitatifs, techniques et de gestion, sociaux et financiers.

Les détails de toutes les prestations déclinées plus haut ainsi que les normes de performance sont indiqués dans le programme fonctionnel détaillé et le cahier des clauses techniques situé à la section IV du Dossier d'Appel d'Offres, deuxième partie intitulée comme suit : « **CONDITIONS D'EXECUTION DU CONTRAT D'AFFERMAGE** »

6. Le présent Appel d'Offres international ouvert est lancé dans la dynamique de la mise en place d'un partenariat public privé en l'occurrence un contrat d'affermage, au terme du processus de passation du marché, en vue de la sélection des sociétés fermières. Le régime juridique est encadré par la loi n°2016-24 du 11 octobre 2016 portant cadre juridique du partenariat public privé. Au terme dudit processus de sélection, il s'agira de passer un contrat d'affermage en vue de l'exploitation des STBV pour une durée de dix (10) ans.

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de **Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP) de la Société de Gestion des Déchets et de la Salubrité (SGDS SA)**, immeuble Saint-Jean Avenue du Roi Guézo, rue 205 CSP lieudit Gbènan Quartier Saint Michel, immeuble Saint Jean Tél +229 21 32 00 22 / 99 99 70 04 ; ou par e-mail : contact.sgds@sgds-gn.bj avec copie à bgansare@sgds-gn.bj et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-dessus, du lundi au vendredi, de 08 heures à 12 heures, et de 14 heures à 17 heures 00 minute (heure locale : GMT+1).

8. La méthode de sélection suivante sera utilisée : **Sélection selon le plus bas prix (SPBP)**. Les exigences et critères d'évaluation technique ainsi que les pondérations respectives sont les suivants :

Méthodologie et plan de travail	100 points	Score
<p>« Méthodologie et Approche » : compréhension des objectifs, adéquation de la réponse fournie à chacune des informations demandées dans les IC 3.4 Partie VI (i) à (ii), clarté, exhaustivité et niveau de détail de la méthodologie proposée, de l'approche qui démontrent une bonne compréhension des conditions d'exploitation optimale d'une station de traitement des boues de vidange locales</p>	20	
<p>« Plan de valorisation » IC 3.4 Partie VI (iii) innovation et pertinence Le plan de valorisation des boues de vidange et plan de commercialisation.</p>	10	
<p>« Promesse écrite souscription d'une police d'assurance » IC 3.4 Partie VI (iv) responsabilité civile professionnelle pour prévenir les risques à l'égard des tiers et pour les dommages pouvant être causés aux biens objet de l'affermage</p>	5	
<p>« Structure et organisation de la structure Fermière » IC 3.4 Partie VI (v) La description détaillée de la structure, de l'organisation et du fonctionnement de l'entreprise et de ses principales entités envisagées par le Soumissionnaire.</p>	10	
<p>« Expérience et qualification du personnel conformes à la composition exigée » IC 3.4 Partie VI (vi) La liste et qualification du personnel dédié à l'exploitation de chaque CTBV à savoir :</p> <p>Un Gérant (BAC+5 en génie sanitaire ou génie de l'environnement, coordonnant et supervisant toutes les activités relatives à l'exploitation des STBV; d'une expérience pertinente d'au moins 5 ans dans le domaine des boues de vidange, ou de l'eau et de l'assainissement ;</p>	10	
<p>Un technicien supérieur de laboratoire avec au moins 3 ans d'expériences en physico-chimie</p>	4	

ou équivalent		
Un ouvrier d'exploitation, chargé principalement de l'entretien des ouvrages et équipements, du contrôle des opérations de vidange et de l'entrée et de la sortie des camions de vidange ; d'une expérience d'au moins 2 ans dans la gestion de la filière des boues de vidange, ou de l'eau et de l'assainissement ;	4	
Une équipe de manœuvres chargés entre autres d'évacuer les boues des lits vers les aires de séchage ou équivalent ; d'une expérience professionnelle d'au moins 2 ans ; Trois (3) gardiens de nuit et de jour, pour assurer de manière permanente la sécurité des biens et des personnes, d'une expérience d'au moins 2 ans dans le gardiennage	2	
« Spécifications techniques et normes » IC 3.4 Partie VI (vii) Les spécifications techniques des matériels et matériaux utilisés ainsi que les normes adoptées pour la réalisation des activités à savoir -au moins 01 engin hydrocureur d'une capacité au moins égale à 8m ³ Pompe à vide, - 10 longueurs de tuyaux d'aspiration de 3 m de long ; - 01 camion Benne de 8 m ³ pour le stockage des refus de dégrillage ou des bacs à ordures à enlever par des bennes tasseuses ; -1 sonde pour les analyses quotidiennes (température, PH, oxygène, conductivité); -Petits équipements (X10) pour les opérations courantes (curage, nettoyage des dégrilleurs etc (1 lot par station).	20	
« Recours aux entrepreneurs béninois et transfert progressif de compétences » IC 3.4 Partie VI (viii) Une note détaillée relative aux propositions et actions que le Fermier se propose de mettre en œuvre au plus tard à partir de la 5 ^{ème} année suivant la date de prise en charge du service, pour permettre aux	10	

entreprises béninoises de participer aux activités du Fermier, dans le cadre de contrats de subdélégation ou de sous-traitance de tout ou partie des activités se rapportant directement du service affermé. Ces propositions et actions ne concernent pas les activités annexes ou accessoires que sont par exemple les activités de gardiennage ou de nettoyage des bureaux.		
Etats financiers des [Trois (3)] dernières années démontrant la solidité actuelle de la position financière du Soumissionnaire et sa rentabilité à long terme. IC 2.9.8 Partie IV. Il s'agit pour le soumissionnaire d'avoir un minimum de chiffres d'affaires annuel moyen des activités d'exploitation de 15.000.000F CFA ; qui correspond au total des paiements mandatés reçus pour les marchés en cours ou achevés au cours des trois (3) dernières années	5	
Total	100	

Seules les Soumissions dont le score technique (St) est de 70 points ou plus verront leurs Propositions Financières évaluées.

La proposition financière la plus basse sera déterminée sur la base du Prix Exploitant (Pe) proposé par le soumissionnaire.

Consulter les Données Particulières de l'Appel d'Offres et le programme d'activités pour les informations détaillées sur la constitution, ainsi que les conditions et exigences de soumissions de la proposition technique et de la proposition financière.

9. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement un Dossier d'Appel d'Offres complet, par retrait sur une clé USB (d'au moins 4 Go) au auprès de **Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP) de la Société de Gestion des Déchets et de la Salubrité du Grand Nokoué (SGDS-GN SA)**, immeuble Saint-Jean Avenue du Roi Guézo, rue 205 CSP lieudit Gbènan Quartier Saint Michel, immeuble Saint Jean Tél +229 21 32 00 22 / 99 99 70 04 ; ou par e-mail : contact.sgds@sgds-gn.bj avec copie à bgansare@sgds-gn.bj du lundi au vendredi, de 08 heures à 12 heures, et de 14 heures à 17 heures 00 minute (heure locale : GMT+1).

10. Les candidats peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives. En cas de groupement d'entreprises, le nombre des membres du groupement est limité à trois (03). Le groupement doit être solidaire.

11. Les offres devront être rédigées en langue française et déposées en deux (02) versions :

- une version papier en quatre (04) exemplaires dont un (01) original et trois (03) copies, obligatoire ;
- une version numérique sur CD Rom ou sur clé USB, obligatoire (la version numérique devra comprendre les fichiers modifiables des DQE et BPU remplis sur la base de ceux du Dossier d'Appel d'Offres reçu sur clé USB),

à l'adresse ci-après : **Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP) de la Société de Gestion des Déchets et de la Salubrité (SGDS SA)**, immeuble Saint-Jean Avenue du Roi Guézo, rue 205 CSP lieudit Gbènan Quartier Saint Michel, immeuble Saint Jean Tél +229 21 32 00 22 / 99 99 70 04, au plus tard le **Mercredi 09 juin 2021, à 10 heures 00 minute (heure locale : GMT+1)**. Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes et aux frais des soumissionnaires concernés. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des soumissionnaires présents ou de leurs représentants dûment mandatés, **à la salle de conférence de la SGDS-GN SA**, le même jour à **10 heures 30 minutes**.

Les offres des entreprises doivent comporter soit, un chèque certifié, soit une garantie de soumission délivrée par une banque agréée en République du Bénin ou un établissement ou organisme dûment habilité à cet effet, libellé en FCFA d'un montant de 20 871 332 FCFA réparti comme suit :

Lot	Sites	Montant de la caution de soumission
LOT 1	STBV de Sèmè-Podji	6 957 110 FCFA
LOT 2	STBV de Abomey-Calavi et de Parakou	13 914 221 FCFA

Les offres ainsi que les garanties de soumission devront rester valides pendant une durée de Cent quatre-Vingt (180) jours, à compter de la date d'ouverture des propositions techniques.

Fait à Cotonou, le 10 mai 2021

La Personne Responsable des Marchés
Publics de la SGDS-SA

Bio Guerra GANSARE

